

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 27 décembre 2021
Convocation faite
Le 16 décembre 2021

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 21 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, et le mardi vingt et un décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Jean-Marie BARREDA, Mme Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUD, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, Mme Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, Mmes Angélique WAUTOT (à partir du point n° 2021-12-221), Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, Mme Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Paul-Edouard LETISSIER, Mme Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, Mmes Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Mme Brigitte DUMON, M. Jean GUION, Mme Evelyn LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Mme Laëtitia COMPAGNON (à partir du point n° 2021-12-221), MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, Mmes Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Hervé FRANCOTTE (pouvoir à M. Sébastien PAULET), Mme Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Eric GUERINY, Mme Angélique WAUTOT (au point n° 2021-12-220, pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), M. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Mmes Lisbeth DE BARROS, Laëtitia COMPAGNON (au point n° 2021-12-220).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

2021-12-237 Autorisation au Président de signer un avenant n° 1 au marché n° 20-MT-01-03- lot 1 fibrage Charlemont pour travaux supplémentaires

Vu le marché n° 20-MT-01-03, lot 1, relatif au fibrage de Charlemont, notifié à la société SNEF TELECOM le 17 février 2021, pour un montant initial de 32 450,06 € HT,

Considérant la nécessité de réaliser des travaux supplémentaires, compte tenu de l'imprécision des plans du site à la signature du marché et de modifier les éléments inscrits dans la tranche ferme, du fait du découpage géographique des tranches,

Considérant le surcoût des travaux de 6 089,59 € HT, représentant une plus-value au marché de 18,77 % portant ainsi le nouveau montant du marché à 38 539,65 € HT,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 20 décembre 2021,

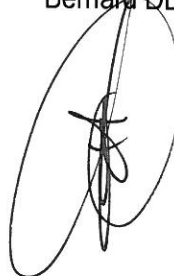
Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** l'avenant n° 1 au marché n° 20-MT-01-03, lot n°1, attribué à l'entreprise SNEF TELECOM,

* **donne délégation** au Président pour le signer.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy 'B' followed by 'ERNARD DEKENS' in a more compact script.